## NON-OPPOSITION A UNE DÉCLARATION PRÉALABLE PRONONCÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

N° DP 033 037 25 00088 déposée le 29/08/2025

Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie : 2 4 SEP. 2025

Par : Monsieur MURRAY Gavin

Demeurant à : 35 Chemin des Vignes 33640 BEAUTIRAN

Sur un terrain sis à : 35 Chemin des Vignes 33640 BEAUTIRAN

Parcelle(s) : E 2006 E 2008 E 2010

Superficie : 1387 m²

Nature des Travaux : Modification des façades

chaleur)

(menuiseries, volets, pompe à



## Le Maire de la commune de BEAUTIRAN

Vu la déclaration préalable susvisée, Vu le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants, R 421-1 et suivants,

Vu le PLU approuvé le 26 septembre 2013,

Vu la modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le 8 décembre 2020,

Vu la modification simplifiée n°2 du PLU approuvée le 17 juin 2024,

Vu les pièces complémentaires reçues le 17/09/2025,

## ARRETE

Article unique: La déclaration préalable fait l'objet d'une décision de non-opposition pour le projet décrit dans la demande susvisée.

BEAUTIRAN, le 23/09/2025

Le Maire,

Philippe BARRÈRE

La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.